

# Échillais et Clermont-Ferrand, même combat contre les incinérateurs

SUD OUEST\_Publié le 28/10/2015. Mis à jour le 29/10/2015 à 12h27 par David Briand, envoyé spécial à Clermont-Ferrand Article abonnés



*Le ballet de camions est incessant*

*Laurent Battut préside le syndicat de collecte des déchets ménagers de 11 collectivités. L'usine est située près de Clermont-Ferrand (au fond) devant le Puy-de-Dôme au loin. ©*



*Alain Laffont est médecin depuis trente-huit ans dans un quartier populaire au nord de Clermont-Ferrand*



**Le dernier incinérateur construit en France a été inauguré fin 2013 à Clermont-Ferrand après vingt-cinq ans de débats, 70 procès et un surcoût de 80 millions d'euros.**

Reportage

Un projet de centre multifilières de traitement des déchets comprenant un incinérateur, un collectif d'associations opposantes qui lutte farouchement, des recours juridiques à foison, un syndicat d'élus de droite et de gauche mêlés qui porte le projet et reste droit dans ses bottes pour le faire aboutir. Vécue depuis deux ans à Échillais autour du projet de reconstruction d'un centre de traitement des déchets pour les bassins de vie de Rochefort, Royan, Marennes-Oléron et Gémozac (le tribunal administratif de Poitiers est d'ailleurs saisie aujourd'hui d'une demande de suspension du permis de construire), cette situation décrite ci-dessus n'est pas inédite en France et rappelle par bien des aspects celle qui s'est passée à Clermont-Ferrand durant vingt-cinq ans.

## Les ruraux prennent la main

C'est dans la banlieue de la capitale de l'Auvergne qu'a été construit par Vinci (retenu à Échillais) le dernier incinérateur en France. Dénommé Vernea, il a été inauguré voilà deux ans, après vingt-cinq ans de gestation. Comme à Échillais, il s'agit d'un centre multifilières exploité par Suez (à Échillais, Veolia a été retenu) qui représente quelques points communs (lire par ailleurs).

La situation était en revanche différente à l'origine dans le Puy-de-Dôme. Le nouvel outil n'était pas destiné à remplacer deux incinérateurs existants (celui d'Échillais et celui en fin de course de Saint-

Pierre-d'Oléron) mais à succéder « à plusieurs sites d'enfouissement des déchets », rappelle Laurent Battut, le président du Valtom, qui regroupe 11 collectivités intercommunales. Premier adjoint d'une commune de 350 habitants à 50 kilomètres à l'Ouest de Clermont, il préside le syndicat depuis 2012 après s'être précédemment occupé des finances.

S'il est encarté au Parti socialiste, il préfère parler des « ruraux » de droite, de gauche ou sans étiquette qui ont pris en main le projet de traiter les déchets quasiment dans tout le département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire. Soit presque trois fois la configuration d'Échillais.

« En 1997, l'objectif n'était pas de construire un incinérateur mais une structure pérenne de traitement des déchets », souligne Laurent Battut avant d'évoquer un « travail de réflexion qui a abouti au choix, fin 2002, d'un centre multifilières. Il fallait toujours de l'enfouissement et de multiples autres choses comme les valorisations biologique et énergétique. »

Sauf que le premier projet a été retoqué par le préfet en 2008. Il a refusé de délivrer l'autorisation d'exploiter. « Il a fait traîner les choses, c'est notoire », poursuit Laurent Battut. Les élus du Valtom sont persuadés que leurs collègues de l'agglomération de Clermont-Ferrand, qui ont pris position contre le projet, ont été appuyés par Brice Hortefeux. Alors ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, il avait des velléités électorales dans la région. Le Valtom saisit le juge administratif qui donne raison au syndicat une année plus tard en 2009. Le juge administratif a aussi refusé la sortie de Clermont-Ferrand du Valtom.

### **La justice s'en mêle**

C'est aussi le tribunal qui a fait baisser la quantité de tonnage à incinérer (170 000 à 150 000 tonnes) alors que, dans le cas d'Échillais, c'est la ministre de l'Écologie Ségolène Royal qui est intervenue durant l'été 2014 (diminution de 74 400 à 69 000 tonnes). Un procès parmi tant d'autres pour le Valtom qui en a essuyé « 70, dont 69 gagnés », clame Laurent Battut.

Quand la cour administrative d'appel de Lyon a annulé en 2012 un arrêté préfectoral de 2010 prorogeant les effets de la déclaration d'utilité publique (DUP) de 2005, les opposants ont cru crier victoire en estimant que les expropriations faites n'avaient plus de base légale. Mais pour la préfecture, la décision n'avait « pas d'incidence », rapporte le quotidien « La Montagne ».

La cour avait aussi estimé que « l'augmentation des dépenses provenant de l'ajout d'équipements non prévus initialement » aurait dû engager une nouvelle de DUP. Le coût du projet a été revu à la hausse de 135 à 214 millions d'euros (87 millions à Échillais) « à cause de la crise financière de 2008 et de la crise des liquidités de 2011 et de 2012 », assure Laurent Battut.

### **« En mode commando »**

Au final, le site a été construit malgré que « la population ait pu avoir une certaine inquiétude » reconnaît Laurent Battut. Lui-même a dû procéder à une communication « en mode commando (notamment dans la presse, NDLR) face à la surenchère des opposants ». De fait, les rassemblements de 3 000 opposants dans les rues de Clermont en 2007 ou même de 250 manifestants tous nus sur le plateau de Gergovie en 2011, n'ont rien changé. Comme une occupation des abords du terrain par un « village de la résistance gauloise », ancêtre des ZAD (zone à défendre).

Le site internet Airpur.org regroupant les 20 associations du collectif d'opposants n'est plus actualisé depuis des mois. La bataille s'est déplacée dans une autre arène : l'institutionnelle commission de suivi du site (mise en place aussi à Échillais) où promoteurs et opposants siègent ensemble. L'association Puy-de-Dôme Nature environnement pointe des « dysfonctionnements » dans le traitement des fumées du four. De son côté, Laurent Battut parle « d'une totale transparence et de rejets de dioxines 500 à 1 000 fois en dessous des normes ». Bientôt le débat suivant à Échillais ?

## En chiffres

Porté par le SIL (syndicat intercommunautaire du littoral), le projet d'Échillais est plus modeste que celui de Clermont. Il concerne 200 000 habitants répartis sur 90 communes pour 75 000 tonnes de déchets collectées tous les ans. Contre 650 000 habitants de 543 communes et 200 000 tonnes traitées en Auvergne.

### Près de 130 incinérateurs

128 incinérateurs d'ordures ménagères sont recensés dans l'Hexagone. Leur capacité varie de 8 900 tonnes à Saint-Barthélemy (Guadeloupe) à 730 000 tonnes à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

### Trois autres sites proches d'Échillais

En dehors d'Échillais et de Clermont, deux autres modèles dits multifilières intègrent un incinérateur : Isséane à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) entré en fonction en 2007 et Everé à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) mis en service en 2010.

1987

Premier projet d'incinérateur dans la banlieue de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1997

Création du Valtom, syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

2002

Choix de l'unité de valorisation énergétique.

2005

Sita (filiale de Suez) est choisie pour construire le centre appelé Vernea.

2007

527 médecins pétitionnent contre le projet.

2011

Début des travaux. Ils vont durer vingt-trois mois.

2013

Le centre multifilières entre en service industriel le 16 novembre.

### Débats à Paris, Tarbes et en Corse

La façade littorale de la Charente-Maritime n'est pas le seul endroit de France où la question d'un incinérateur cristallise les tensions. Depuis des années, la Corse se demande si elle doit tendre vers ce mode de traitement des déchets. Après avoir rejeté ce système en 2010 pour privilégier le stockage, des élus corses montent au créneau pour proposer de recourir à l'incinération. C'est un reportage de France 2 diffusé le mois dernier qui montrait une avalanche de déchets (400 tonnes y sont déversées par jour) au pied d'une montagne proche des plus belles plages sur la côte Est de l'île qui a suscité un malaise. Au point de privilégier l'incinération à l'enfouissement ?

En ce moment, une mobilisation à Paris se dessine à propos du devenir de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), dans la banlieue de Paris, le plus grand de France avec ses deux cheminées culminant à 80 mètres de hauteur. Construit en 1969, c'est aussi l'un des plus vieux de France et des plus vastes d'Europe : 700 000 tonnes de déchets y sont brûlés tous les ans. Un nouveau projet avec un four de capacité réduite de moitié et une usine de tri mécano biologique (TMB) avec méthanisation est annoncé. Un collectif d'opposants a répliqué avec un plan B'om (baisse des ordures ménagères) axé sur un meilleur tri et recyclage.

Au pied des Pyrénées, près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), ce n'est cette fois pas un incinérateur qui provoque des remous mais une unité de traitement et de valorisation (UTV) destinée à remplacer deux installations de stockage. En cause, le processus de tri mécano biologique (TMB) et de méthanisation dénoncé par les opposants qui ont même installé une ZAD (zone à défendre).

## **Interview du Dr Alain Laffont « Je ressens de l'amertume et de la haine »**

« Sud Ouest ». À quand remonte le projet d'un incinérateur à Clermont-Ferrand ?

Alain Laffont. À peu près en 1989 au moment des élections municipales. Le maire d'alors, l'ancien ministre de François Mitterrand, Roger Quillot, nous disait : « Il faut bien faire quelque chose. »

Comment a-t-il alors capoté ?

Un collectif s'est monté avec plus de 500 adhérents. Il fonctionnait avec une discipline quasiment militaire. On a fait des pétitions, organisé des meetings, on a occupé le terrain jusqu'aux élections municipales de 1995. On a dit à Roger Quillot qu'on allait lui faire perdre les élections face à Giscard qui estimait que le site était trop près des maisons.

Comment le projet a-t-il ensuite été relancé ?

En 1997, le Valtom a été créé. Comme je l'ai dit, on rallume la chaudière. Mais c'est parti moins fort, c'était un machin plus vaste, au niveau du département. Et il n'y avait plus la sanction du suffrage universel. On se retrouve avec 28 délégués : cinq pour Clermont qui représente la moitié de la population et 23 pour les paysans. Au milieu des années 2000, la Ville de Clermont a modifié sa position est s'est opposée, notamment parce que plus de 500 médecins avaient pétitionné contre. L'institut de veille sanitaire (INVS) avait fait le lien en 2006 entre le niveau d'exposition aux incinérateurs dans les années 1970-1980 et l'augmentation de la fréquence de certains cancers au cours des années 1990-1999.

Recours judiciaires et mobilisations n'ont pas stoppé le projet. Comment l'analysez-vous ?

Les travaux ont démarré sur des chapeaux de roue. On a levé le camp après l'occupation. Il ne restait qu'une seule solution : employer 200 kilogrammes de dynamite si on voulait vraiment faire péter le site...

Aujourd'hui, je ressens de l'amertume et de la haine. Tout le processus est de la pseudo-démocratie. C'est démocratique comme je suis curé. Les élus des campagnes sont ceux qui ont tout choisi. On a vu aussi le lobby de l'incinération et la puissance de Suez.

[https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=853901041375088&id=464092230355973](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=853901041375088&id=464092230355973)